

États généraux portant sur les conditions de vie des aîné.e.s

Le 3 mai 2022 se tenait cette rencontre regroupant 45 organisations en provenance du milieu associatif, politique et de la société civile. L'AREQ a joué un rôle de premier plan dans cette coalition pour promouvoir la dignité et le bien-être des aîné.e.s., dans une société qui les oublie trop souvent. Suite à cet exercice, les participant.e.s se sont entendus sur une déclaration commune qui faisait écho aux discussions de la journée. Voici quelques-unes des actions proposées :

- Que la priorité absolue soit accordée au soutien à domicile pour assurer la dignité et la sécurité des personne.e.s aîné.e.s.
- Que la qualité des soins soit rehaussée dans les établissements de soins de longue durée.
- Que les aîné.e.s aient accès à une sécurité financière et des revenus viables.
- Que l'inclusion sociale et la participation citoyenne des aîné.e.s soient reconnues comme contribuant grandement à la santé et au mieux vieillir.
- Que des actions soient mises en œuvre pour contrer l'isolement des personnes aîné.e.s et que la société s'engage quant à sa responsabilité collective à l'égard du temps consacré à ces personnes.
- Que la bientraitance devienne une valeur fondamentale de la société québécoise, en mettant notamment fin à l'âgisme et à la maltraitance sous toutes ses formes.
- Que le Québec se souvienne des victimes de COVID-19 et qu'il se distingue par la satisfaction des personnes aîné.e.s à l'égard des services publics qui leur sont rendus.
- Pour terminer, citons la Coalition pour la dignité des aîné.e.s : « La mobilisation pour la dignité des personnes aîné.e.s devra se poursuivre au cours des prochains jours, des prochains mois, des prochaines années. C'est toute une société qui est concernée et qui doit opérer des changements profonds. Car vivre, c'est aussi vieillir et toutes et tous méritent de vieillir dans la dignité. »

Marcel Perron,

Responsable sociopolitique de l'AREQ Portneuf